



Numéro
13-2018

Nombre de
Membres
En Exercice :
16

Nombre de
Membres
Présents :
10

Nombre de
Membres
Votants :
14(dont 4
pouvoirs)
Date de la
convocation
5 avril 2018

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 12 avril 2018

OBJET : Chantiers d'insertions 2018

L'an Deux Mille dix-huit, le jeudi douze avril à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Gérard LARRAT, Any BARTHES, Régis BANQUET, Christian Raynaud, Jean Claude PISTRE, Sébastien PLA, Christine PUJOL, Hervé BARO, Tamara RIVEL, Jean-Noël LLOZE.

EXCUSES : Isabelle CHESA (pouvoir donné à Madame Any BARTHES), Jean François De MIALHE DE SAINT MARTIN (donné pouvoir à Monsieur LARRAT), Eric MENASSI (supplée Jean-Claude PISTRE), Magali ARNAUD, Didier CODORNIU, Patric ROUX (donné pouvoir Monsieur Sébastien PLA), Chloé DANILLON (pouvoir donné à Monsieur Hervé BARO),

Secrétariat de séance : Any BARTHES

Depuis 2016, l'association l'Amicale Laïque de Carcassonne réalise, annuellement, un chantier d'insertion pour le compte du Syndicat Mixte, et dans le cadre du contrat de ville.

La vocation patrimoniale de ces chantiers d'insertion leur permet d'intervenir sur le programme « Les Chemins de l'OGS » ; programme visant à valoriser certains accès, plus confidentiels, menant à la Cité, mais aussi à terme, permettant l'élargissement de la découverte à destination de l'île, bords d'Aude, et du Grand Paysage sud Cité.

Débutée en 2016, la première phase concerne la valorisation des accès Porte d'Aude ; les deux premières tranches, réalisées sur 2016-2017, et sur 2017-2018, ont œuvré à la restauration des nez de marche de la rue Petite Côte de la Cité, à l'égagement des broussailles donnant sur la rue, à la restauration des revêtements en calades de cette même rue, ainsi qu'à la restauration des marches de l'escalier tournant menant à la Porte d'Aude.

Aussi, il est envisagé la poursuite de ces actions par l'engagement d'une troisième tranche sur 2018-2019 confiée à l'association l'Amicale Laïque de Carcassonne, dans la continuité des deux premières réalisations, dans le cadre du contrat de ville, bénéficiant de co-financements de l'État et de Carcassonne.

Il est demandé à l'Assemblée de bien vouloir octroyer une subvention à l'Amicale Laïque de **3000€** sur un total prévisionnel opérationnel de 12 000€ HT.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- D'octroyer une subvention à l'amicale Laïque de 3000 € sur un total prévisionnel opérationnel de 12 000 €.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget prévisionnel 2018.

Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Publication par affichage le :
Le Président

